14H00 - 14H50

PORTEURS DE PROJETS FRANCILIENS: COMMENT MONTER ET FINANCER SON PROJET INNOVANT?

MONTER ET FINANCER UN PROJET DE SANTÉ INNOVANT





NOUS RECEVONS DES SOLLICITATIONS DE PORTEURS DE PROJETS

- Des professionnels de santé surtout issus des établissements de santé
- Des start-up et industriels
- Des consortium d'acteurs

Cet atelier a pour objectif de répondre à une grande majorité des questions que vous vous posez

VOS GRANDES QUESTIONS ET PROBLEMATIQUES

- Vous avez besoin
 - d'outils méthodologiques, de savoir où trouver les ressources disponibles
 - de contacts, de réseaux, d'un territoire où expérimenter
- Vous souhaitez obtenir des financements
 - Pour une organisation coordonnée et graduée de parcours sur une pathologie
 - Une innovation numérique
- Vous cherchez
 - les critères d'éligibilité pour être soutenu, retenu lors des AAP

FOCUS QUELS FINANCEMENTS POUR QUELS PROJETS?





Investisseurs SASN FMISFIOPArticle-51 CNSA PREPSBPI CNRCRIFAMIPRME CDÉ PHRCAIS FIRE SSAIS AAP

FINANCEMENTS

- Fonds d'intervention Régional FIR
- Des Fonds Specifiques
 - Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie FIOP
 - Fonds pour la Modernisation et l'Investissement en Santé FMIS
 - Conseil National de la Refondation
 - Crédits non reconductibles
 - **...**

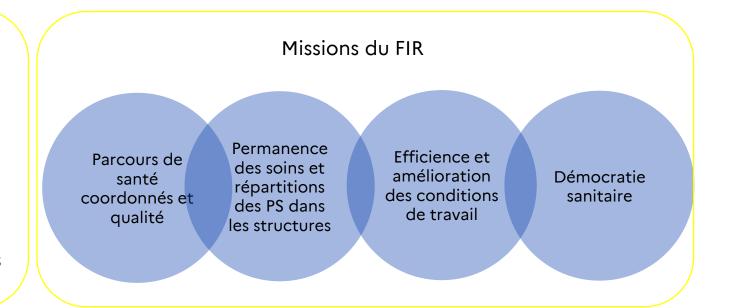
FIR - Fonds d'investissement régional - subvention

Non pérenne

La subvention doit concourir à la satisfaction d'un intérêt général ou local et correspondre à un objectif de santé publique précisé dans le PRS et/ou dans le programme budgétaire national.

Bénéficiaires:

- ES publics ou privés
- ESMS
- Réseaux ou structures d'expertise
- MSP, CDC, pôles de santé et les personnels de l'ensemble de ces organismes
- Professionnels de santé
- Associations œuvrant dans le secteur personnes publiques,
- Des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale



AMI - AAP - AAC

- Appels à Manifestation d'Intérêt: la problématique globale est identifiée, les porteurs sont invités à proposer des pré-projets. Les porteurs retenus contribuent à cerner les enjeux et à affiner le cahier des charges du projet
- Appels A Projets: sur la base d'un besoin plus précis identifié. La problématique est bien définie et décrite dans un cahier des charges, mais la solution n'est pas identifiée et est à proposer par les porteurs de projets; l'appel à projet ne préjuge en rien de l'ampleur des propositions qui seront formulées ou encore de leur contexte
- Appel A Candidatures : les porteurs sont invités à répondre sur la base d'un projet bien identifié et décrit dans un cahier des charges. Ils s'engagent au travers de leur candidature à mettre en œuvre la solution proposée dans le cahier des charges

AUTRES FINANCEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT



Liberté Égalité Fraternité













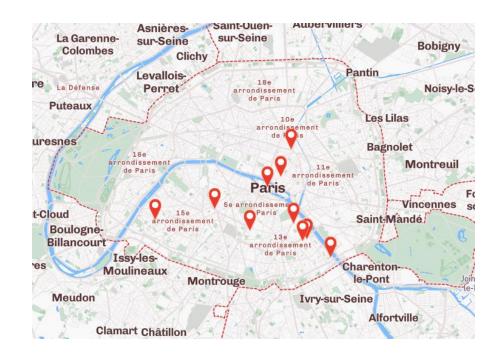
••••

AUTRES FINANCEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT

• Incubateurs et accélérateurs (<u>lien cartographique</u>)

Filtres:

- Ile de France
- Santé et soins













••••

FOCUS CRITERES ET QUESTIONS A SE POSER POUR VOTRE PROJET





LES QUESTIONS A SE POSER

Quels bénéfices pour les patients ?

Quels impacts sur les organisations?

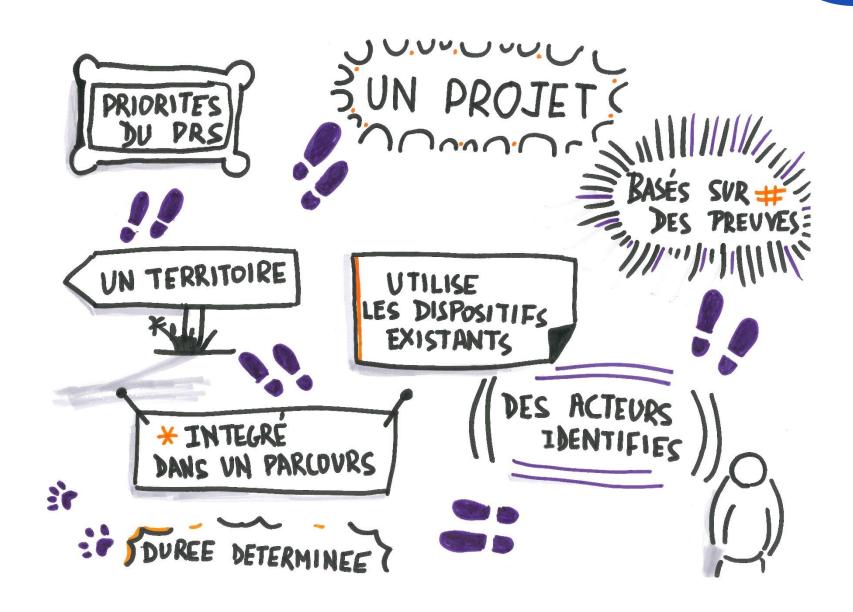
A quels blocages l'expérimentation tente de répondre ?

Les économies potentielles ?

L'articulation, la coordination des acteurs?

Quelle reproductibilité?

Preuves de concept en France et à l'étranger ?





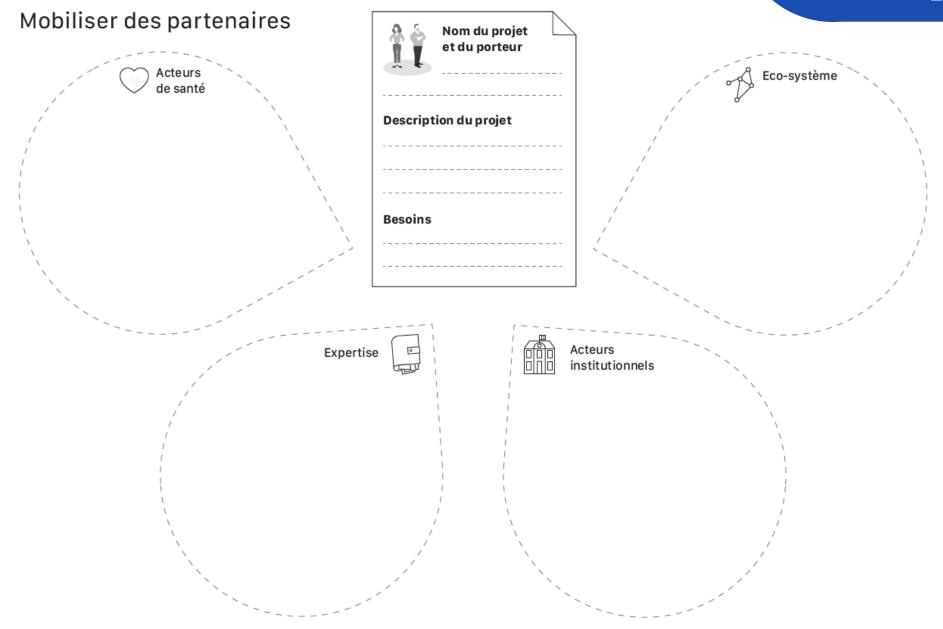
Instruction plus longue et critères plus sélectifs

- Le modèle économique
- Le caractère dérogatoire
- Le caractère innovant, efficient, généralisable

Le parcours patient

Projet:





FOCUS sur l'AAP « Innovations Organisationnelles s'appuyant sur une solution technologique ou numérique »





L'AAP VISE À SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT D'ORGANISATIONS INNOVANTES SUR LA BASE D'UN OUTIL NUMÉRIQUE DÉJÀ MATURE

OBJECTIF DE L'AAP = SOUTENIR LES INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES :

- Associées à des solutions technologiques ou numériques (télémédecine, Big Data, Intelligence artificielle, dispositifs médicaux, objets connectés marqués CE etc.) qui contribuent à améliorer les conditions d'exercice des acteurs de santé ou la prise en charge des patients et usagers du système de santé.
- **Budget :** 2023 = 1M€ (idem 2022)
- Cet AAP est une aide au déploiement d'une nouvelle organisation avec une solution technologie ou numérique déjà existante et ayant déjà fait la preuve de concept. Il cherche à favoriser l'usage de la solution et non pas le développement de la solution numérique.

CANDIDATS = TOUTES LES STRUCTURES DE SANTÉ, EN ASSOCIATION AVEC UN FOURNISSEUR DE SOLUTION NUMÉRIQUE

LE PROJET DEVRA ÊTRE PORTÉ PAR UN « GROUPEMENT » ASSOCIANT :



UNE OU PLUSIEURS STRUCTURE(S) EXPÉRIMENTATRICE(S) FRANCILIENNE (S) APPARTENANT AUX SECTEURS SUIVANTS:

- Établissements de santé
- Établissements médico-sociaux
- Structures juridiques porteuses d'une Structure d'Exercice Collectif (Maison de Santé Pluri-professionnel ou centre de santé) ou d'un cabinet de groupe
- Associations (comme les CPTS par exemple) portant un projet de santé territorialisé
- DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination)



UN FOURNISSEUR DE SOLUTION NUMÉRIQUE OU TECHNOLOGIQUE INNOVANTE.



Il peut notamment s'agir : d'une entreprise (start-up, TPE, ETI, grande entreprise), d'une association, d'un laboratoire ou d'un organisme gestionnaire d'une structure de santé.



La solution numérique innovante doit :

- soit avoir déjà fait l'objet d'une preuve de concept et avoir un niveau de technologie Technology Readiness Level = TRL supérieur à 5
- soit disposer du marquage CE et/ou être reconnue comme Dispositif Médical.

LES PROJETS RECHERCHÉS DOIVENT RÉPONDRE AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES SUIVANTS :

- De renforcer l'accès des patients à un parcours de santé autour de la prévention et du soin
- De pallier une difficulté d'accès aux soins dans un territoire, notamment les territoires prioritaires définis dans le cadre du zonage des médecins
- De permettre aux professionnels de santé de mettre en place de nouvelles organisations ou pratiques innovantes;
- De faciliter la coordination des acteurs et les coopérations interprofessionnelles (délégations de tâches selon les protocoles validés par l'HAS...)
- De favoriser les formations (par exemple la simulation etc.)
- D'impliquer le patient / usager / aidant (expérience patient)
- Ou plus largement d'innover dans les territoires en prenant appui sur les outils technologiques ou numériques en adéquation avec la feuille de route nationale du Numérique en Santé.

LE CHOIX DES PROJETS SE FERA ÉGALEMENT À L'AUNE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE NOTRE PRS 3, À SAVOIR NOTAMMENT :

LES PRIORITÉS TRANSVERSALES:

- L'attractivité des ressources humaines en santé / Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé
- Les parcours de santé
- Le changement climatique

Et une attention particulière sera portée aux PRIORITÉS THÉMATIQUES RÉGIONALES, par exemple :

- Santé mentale
- Périnatalité

AIDE FINANCIÈRE CORRESPONDANT À TOUT OU PARTIE DU MONTANT DU PROJET

DURÉE DE FINANCEMENT : La durée de financement correspond à la durée maximale du projet, soit **24 mois**. Les dates de démarrage et de fin du projet seront fixées dans le contrat signé avec l'ARS IDF.

LES DÉPENSES PRISES EN CHARGE PAR L'ARS

- En compensation de leur activité habituelle, le temps (jour/homme) de mobilisation de professionnels de santé impliqués dans l'équipe-projet
- Les frais d'adaptation des logiciels métiers des professionnels pour permettre si nécessaire une interopérabilité avec le dispositif innovant objet du projet
- Certains coûts de fonctionnement pourront être également pris en charge au regard du plan de financement et des justifications le cas échéant : ingénierie nécessaire à l'élaboration et au suivi du projet ; formations, mise à disposition de compétences techniques (juridique etc.) ; communication.

EN CONTREPARTIE DU FINANCEMENT:

un des critères de sélection = démontrer les effets et les résultats de l'expérimentation.

Réalisation:

- d'un rapport d'impact intermédiaire à mi projet
- d'un rapport de capitalisation final au terme du projet

ELÉMENTS DEMANDÉS DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE



DÉCRIRE LES IMPACTS:

- en termes d'amélioration du service rendu pour les usagers
- en termes d'organisation et de pratiques professionnelles
- en bénéfices identifiés / coûts évités / économies potentielles....



PROPOSER DES INDICATEURS POUR MESURER LA PERFORMANCE DU PROJET QUI SERA DÉPLOYÉ, PAR EXEMPLE :

- Indicateurs de résultat et d'impact
- Indicateurs de satisfaction et « expérience patients »(et/ou de leurs aidants)
- Indicateurs de processus : ils permettront de suivre le déploiement du projet d'expérimentation
- Indicateurs de moyens (financiers, humains...).

LES 6 PROJETS SÉLECTIONNÉS en 2022

1 HÔPITAL DE JOUR NUMÉRIQUE PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES CHRONIQUES

Télé réadaptation, télé suivi et autoreeducation.

Hôpital La Boissière et foyer d'accueil médicalisé CICL 2 structures expérimentatrices 92 - 93



OKKID

Télésurveillance et aide à la décision pour la maladie rénale chronique précoce.

Hôpital Ambroise Paré et CH Versailles 2 structures expérimentatrices 78 - 92



MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS ET AIDANTS FAMILIAUX (MAPAF)

Recommendations personnalisées et orientation territoriales pour personnes âgées et aidants.

Fondation Santé Service 5 structures expérimentatrices 92 – 93 - 94



4

PARCOURS CANCER

Anticipation de la prise en charge des vulnérabilités des patients en cancérologie.

Gustave Roussy

1 structure expérimentatrice



KTIA-SCORAC

Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées.

Hôpital Bicêtre et CH d'Argenteuil 2 structures expérimentatrices 94 - 95



A VOUS COGNACQ JAY

Simplification du parcours de soin pour les patients atteints de maladies chroniques.

Fondation Cognacq jay
4 structures expérimentatrices
75 – 77 - 92



ELÉMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJET

CALENDRIER

2023

juille^t

septembre

novembre

Publication de l'Appel à Projets

Clôture des candidatures

pour l'AAP - 80 projets déposés

Notification des résultats,

suite au Jury avec Amélie Verdier et représentants des directions métiers

PROJETS DÉPOSÉS , ONT ÉTÉ ÉCARTÉS LES PROJETS

- Qui demandaient principalement des financement de solution technologique
- Qui ne comportaient pas de chefferie de projet
- Qui ne comportaient pas d'éléments montrant qu'une capitalisation et une mesure d'impact allaient être réalisés
- Qui avaient un budget très élevé

Après instruction par les experts métiers des DM/DD, puis jury

PROJETS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS

- Au regard des avis des experts
- Dans une logique de représentativité territoriale
- Dans une logique d'une représentativité des types de secteurs (sanitaire / médico-social etc.)
- De leur périmètre de déploiement (les projets concernant plusieurs structures ont été privilégiés)

FOCUS OUTILS ET RESSOURCES











Faciliter le parcours des innovateurs en e-santé

- ✓ Comprendre l'ecosystème de la e-santé
- ✓ Identifier les financements dont vous pouvez bénéficier
- ✓ Décrypter la réglementation





Découvrez comment obtenir la prise en charge anticipée (PECAN)



Financement >

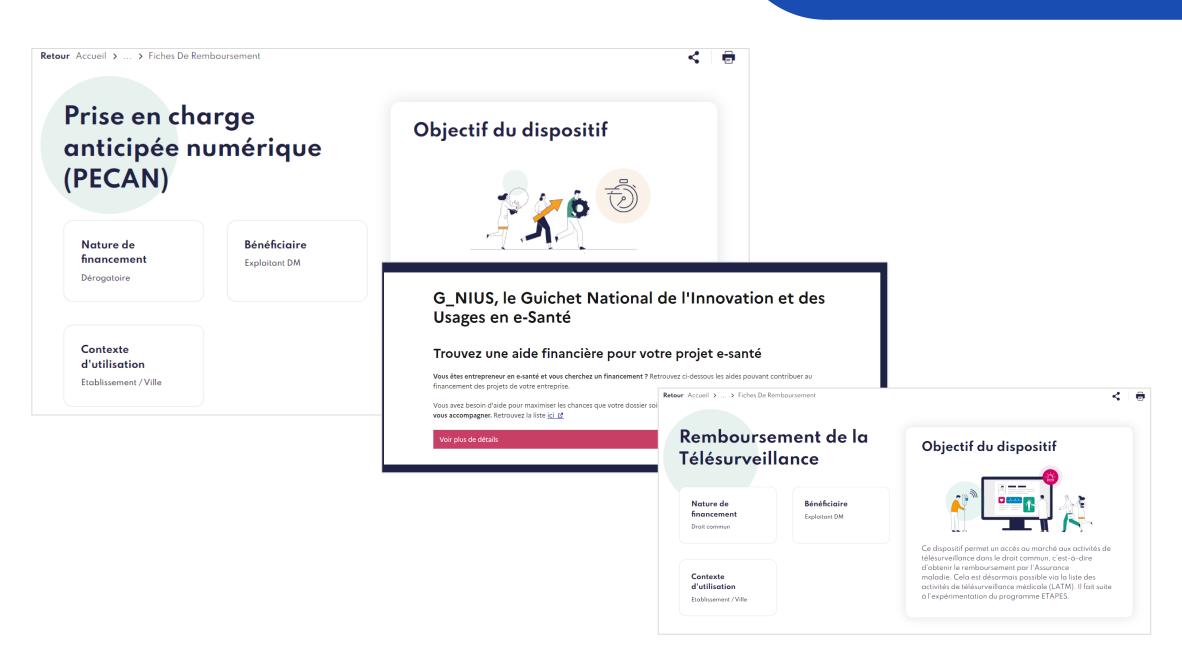
Accéder à l'annuaire des aides financières



ď

Faire rembourser sa solution de télésurveillance





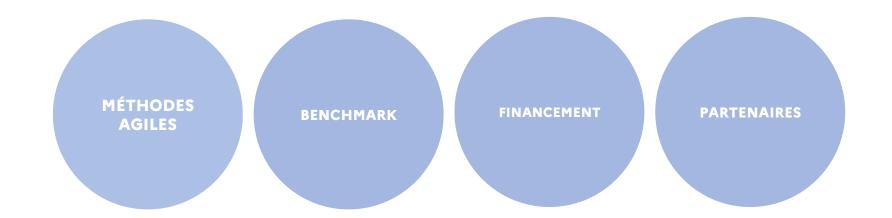
Le collectif APIST propose un guide pratique afin d'améliorer l'organisation des soins et la prise en charge des patients par des

innovations en santé





• Fiches méthodologiques de l'APHP : 20 fiches pratiques sur le montage de projet





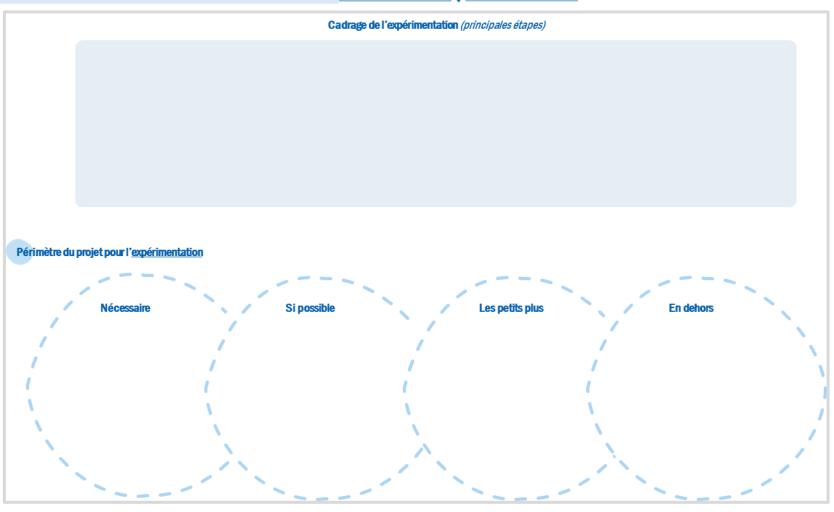
Fiche « Décrire son projet »

Objectif du projet :	Schéma représentatif :	atif:		
Description du projet :				
Organisation de l'équipe d'expérimentation				
M M M		N N N		
	U C C	000		
Porteur de projet				
Périmètre envisagé (projet, déploiement) (autre service de l'établissement autre établissement, autre GH, autre supra GH, autre maladie, autres patients)	Principaux indicateurs	s à suivre		
GH, autre maladie, autres patients)		_		
	-	-		
	*	*		



	Facteurs de succès		Risques identifiés	l l	Points d'attention	
Besoins et ressource	es clés					
	8			SI	1 23	
	Équipe	Budget	Ressources numériques	RessourcesTechnologies	Processus etorganisation	
Besoins et ressources nécessaires						
	Si besoin, n'hésitez pas à imprimerce support pour travailler ensemble, à vous de jouer !					





Site Hospi Up de la FHF https://www.hospiup.fr/



HOSPI'UP



Le Guide Hospi'Up s'adresse aussi bien aux directions d'établissements sanitaires ou médico-sociaux désireuses de travailler avec des startups innovantes, qu'aux startups développant des solutions à destination du secteur de la santé. Il a pour objectif de transmettre à ces acteurs les éléments permettant de mieux se connaître, se comprendre et travailler ensemble.

Ce guide a été réalisé par le Fonds FHF Recherche & Innovation grâce au soutien de Relyens, de La Poste, de Lifen, de Medtronic et des cabinets Lco et LexCase.

Qui êtes-vous?



Cliquez ici



JE SUIS UN

STARTUPPER

Cliquez ici



PARTIE ETABLISSEMENTS







PARTIE STARTUPS





FOIRE AUX QUESTIONS



PROFIL 1 Etapes du parcours MAM'EN FORME

Coaching continu du coordinateur vers la parturiente : entretiens téléphonique, appels avant chaque consultation ou atelier et à chaque étape. Le coordinateur s'assure en parallèle du suivi par la parturiente du parcours grossesse classique pour la mère (et l'enfant post-accouchement)

